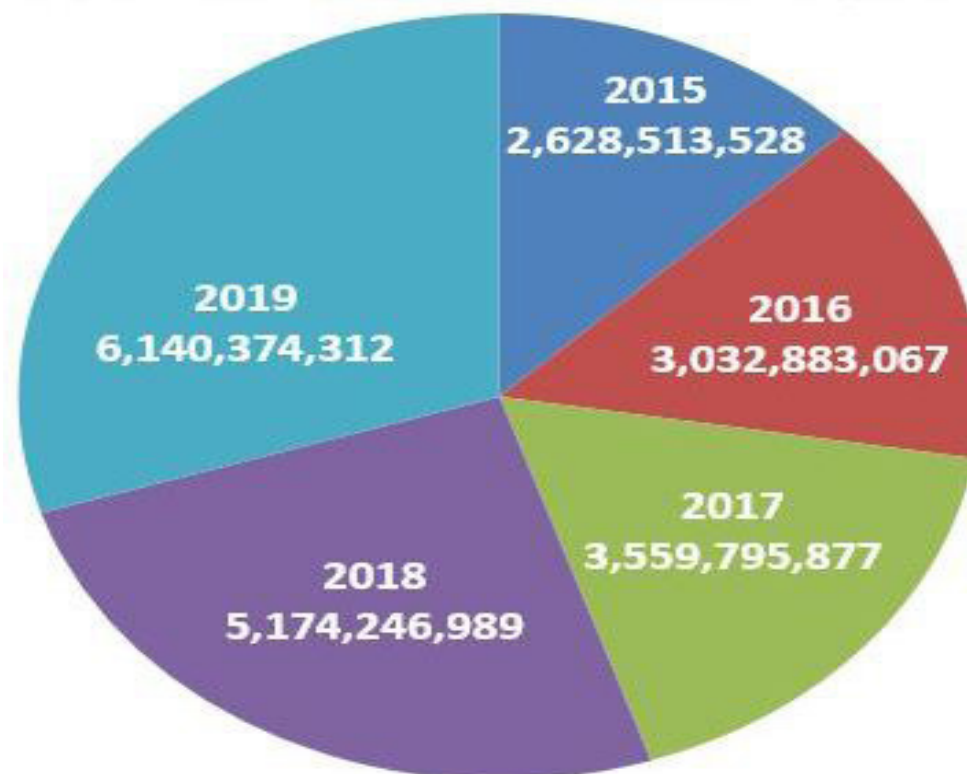


**MINISTERE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE**



ADMINISTRATION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES



**RAPPORT D'ACTIVITES
DE JUIN 2017 A DECEMBRE 2019**



**RAPPORT D'ACTIVITES
DE JUIN 2017 A DECEMBRE 2019**

TABLE DES MATIERES

Page 6 : Avant-propos

Page 10 : GENERALITES

Page 13 : Extrait de discours du Chef de l'Etat,
SEM AZALI Assoumani

Page 15 : Extrait de discours du Ministre des Finances,
du Budget et du Secteur Bancaire

Page 17 : Mot du Directeur Général

Page 19 : L'AGID vue par les opérateurs économiques

Page 22 : COUP D'OEIL SUR L'AGID

Page 24 : Présentation

Page 26 : Missions

Page 26 : Structures

Page 28 : La Direction Générale

Page 31 : La Direction Régionale de Ngazidja

Page 34 : La Direction Régionale de Ndauani

Page 37 : La Direction Régionale de Mwali

Page 40 : 2ème SEMESTRE 2017 : L'ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE
EQUIPE : QU'EN EST-IL DES RECETTES FISCALES ?

Page 41 : Un nouveau Directeur Général pour dynamiser
l'institution et densifier les recettes

Page 42 : Création du Dispositif Digital

Page 43 : Progression des recettes fiscales

Page 46 : Reformes d'envergure

Page 47 : Mise en place d'une politique d'ouverture

Page 49 : Convention fiscale entre l'Union des Comores et la
République de Maurice

Pages 50 : 2018 : UNE ANNEE DE REFERENCE FISCALE, DE
MODERNISATION ET D'APPROFONDISSEMENT DES
REFORMES

Page 51 : La Banque Africaine de Développement (BAD) à
travers le Projet de Renforcement des Capacités
Institutionnelles (PRCI) équipe l'AGID

Page 53 : Reformes

Page 54 : Séminaire sur la mobilisation des ressources internes

Page 57 : Des recettes en augmentation

Page 58 : Des recettes records, une première dans l'administra
tion fiscale comorienne

Page 59 : Actions du Plan d'Activités 2019 réalisées

Page 60 : 2019 : INFORMATISATION ET DIGITALISATION DE
L'AGID, DANS LA CONTINUITE DES REFORMES ET DE
PERFORMANCE DES RECETTES

Page 61 : La mise en place de la nouvelle application

Page 62 : Cérémonie du lancement de SIGIT et du Dispositif
Digital

Page 64 : Migration des données de l'ancien système vers SIGIT

Page 65 : Interfaçage entre SIGIT et SYDONIA World des Douanes
Comoriennes

Page 66 : Continuité de la performance et de la progression des
recettes

Page 70 : Les reformes

Page 71 : Etablissement d'un dialogue avec les maires des
Comores

Page 72 : L'unification de l'AGID

Page 73 : Les formations

Page 74 : Dix agents de l'Administration Générale des Impôts
et des Domaines ont participé à une formation d'Audit
Fiscal à Madagascar

Page 75 : Trente-cinq agents de l'Administration Générale des
Impôts et des Domaines formés sur le droit et la compt
abilité de l'OHADA

Page 76 : Supports de communication mis en place et action de
communication réalisées de juin 2017 à décembre 2019

78: Equipe de rédaction

AVANT-PROPOS



L'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) est en pleine mutation pour s'inscrire dans la réussite de la politique d'émergence 2030, vision objective et réaliste, prônée par le Président de la République. Elle opère des réformes systémiques, renforce son potentiel professionnel et prône une culture de responsabilité et une éthique d'exigence.

Le personnel est disposé à suivre le mouvement initié et encouragé par le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire.

La digitalisation, pour être au plus près des usagers, faciliter les démarches et les procédures des contribuables, rendre transparent le travail de chacun, afin de mieux apprécier l'efficacité, est une réalité en marche. Le Système Informatique de Gestion des Impôts et Taxes (SIGIT) a été conçu pour être parmi les outils de cette volonté de modernisation. La télé-déclaration sera bientôt un outil entre les mains des contribuables. Nous voulons parvenir à la déclaration sans papier. C'est un changement monumental mais nécessaire. L'AGID est consciente qu'il faudra de la pédagogie, de la patience

et de la persévérance. Elle sera toujours là pour accompagner ses usagers.



Le Système Intégré de Gestion des Impôts et Taxes
et sa Télédéclaration

Cette informatisation prolongera la continuité territoriale entre la Direction Générale, les directions régionales et les Sous-Centres. Le travail en réseau permet une visibilité immédiate et continue du travail de chaque entité. Il est alors mis fin au cloisonnement, à l'éventuelle opacité, pour plus de rigueur et de contrôle.

La création d'un site web dédié à l'AGID, récipient moderne pour contenir les informations sur l'AGID, a été une avancée capitale pour la diffusion de l'information. On peut se raccrocher à l'AGID, l'interroger à distance. Ce qui est une véritable révolution.

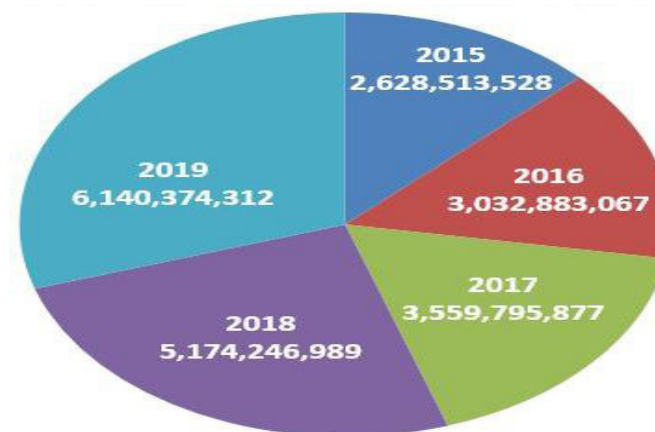
Des réformes sont en cours pour bâtir une ossature technique capable de refléter les ambitions de l'AGID et de situer les attributions. Désormais, la gestion sera une gestion par compétence et non par qualification, une gestion par l'expérience et pas par l'ancienneté.

Ce management moderne vise à mettre l'AGID à la hauteur des défis qui sont les siens et à justifier son positionnement dans l'administration publique.

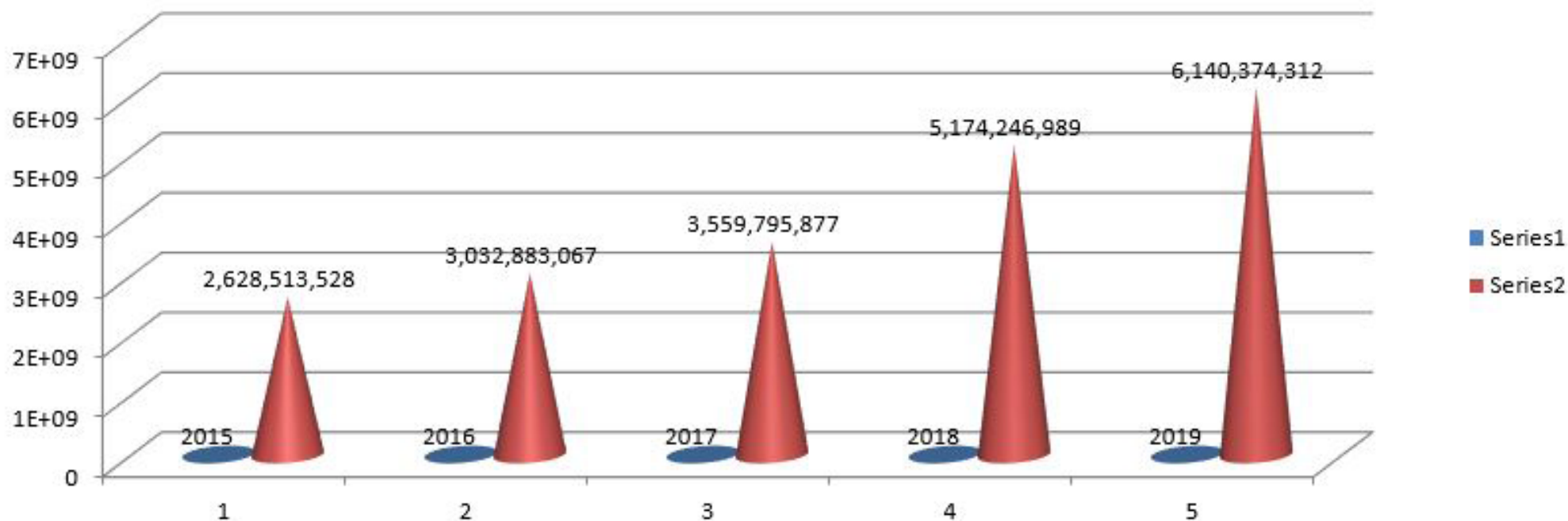
L'AGID connaît le poids de ce que l'Etat attend d'elle. Elle ne se dérobera pas. Sa Direction Générale mettra tout en œuvre pour une modernisation positive au service du développement économique et social.

Du 20 mai 2017, date de la nomination de la nouvelle direction générale, à aujourd'hui, les résultats sont là, palpables même si beaucoup de chemin reste à faire.

Durant cette période, les recettes ont doublé passant de 3 032 883 067 KMF en 2016, à 3 559 795 877 KMF en 2017, à 5 174 246 989 KMF en 2018 et à 6 140 374 312 KMF en 2019. Pour mieux appréhender l'engagement et la performance, il suffit de constater que pour les cinq premiers mois de l'année 2017, l'AGID a enregistré 1 200 000 000 KMF. Pour les 7 derniers mois de l'année, sous l'autorité de la nouvelle direction, les recettes ont été de 2 300 000 000 KMF.



EVOLUTION DES RECETTES DE L'AGID PROPRE DE 2015-2019



Ce bond en avant dans le recouvrement a été salué par les autorités. La Direction Générale est sensible à cette reconnaissance, mais elle l'interprète comme un encouragement à se surpasser pour aller au-delà du possible. Elle est consciente que des efforts sont à faire, que de ressources internes sont encore mobilisables pour gagner le pari de l'adhésion des contribuables, du consentement à l'impôt et des exigences de la loi.

L'assiette fiscale devra être au centre de toute réflexion. Des niches fiscales devront sortir de l'ombre. Une nouvelle fiscalité devrait être à l'esprit pour dynamiser l'économie mais

aussi permettre à l'Etat d'assumer ses responsabilités. C'est une nouvelle politique fiscale qui est en chantier, parce que le pays est capable d'assumer une grande part de son fonctionnement.

Ces deux dernières années, ont prouvé, à travers les résultats de l'AGID, exposés dans ce rapport que tout est possible, que l'esprit de conquête, s'il est au-devant de l'imagination et de l'action, peut faire gagner notre pays.

GENERALITES

Page 9 : Extrait de discours du Chef de l'Etat, SEM AZALI Assoumani

Page 11 : Extrait de discours du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Page 13 : Mot du Directeur Général

Page 15 : L'AGID vue par les opérateurs économiques



S.E. M. AZALI ASSOUMANI

PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES

CHEF DE L'ÉTAT

EXTRAIT DE DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT, SEM AZALI ASSOUMANI,
LORS DE LA CEREMONIE SUR LA MODERNISATION ET LA DIGITALISATION DE L'AGID DU 4 JUILLET 2019



.....

« **Honorable assistance,**

Je remercie le Ministre des Finances et du Budget, chargé du Secteur Bancaire et tout son personnel de m'avoir convié à cette cérémonie de lancement de la Modernisation, de la Digitalisation de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines, l'AGID, comme nous l'appelons communément.

C'est l'occasion pour moi de rappeler que gouverner, c'est

toujours et à chaque fois prévoir et rechercher la performance, adapter l'outil aux objectifs recherchés, se dire toujours qu'il existe des moyens de faire mieux, être conquérant et toujours réaliste.

L'administration publique plus que tout autre segment de la société, parce qu'il est le bras séculier du gouvernement, se doit d'être aux-avants postes, le fer de lance de l'innovation et de l'action. Ainsi moderniser et digitaliser l'Administration Générale des Impôts et des Domaines, pour plus de performances

et de sécurisation de nos recettes, est une nécessité, un gage d'efficacité, aussi bien national, régional, qu'international.

Je salue alors son action en faveur du renforcement des liens de confiance avec le secteur privé qui est un partenaire plus qu'essentiel dans le développement économique et dans la création de richesses, alors, nous marcherons pas à pas dans la réforme.

.....

**Mesdames et Messieurs,
Honorable assistance,**

Nous travaillons pour tous les comoriens pour des lendemains meilleurs Incha ALLAH. C'est difficile mais c'est exaltant. Cette cérémonie qui nous réunit aujourd'hui exalte l'intelligence, le souci de réussir ensemble. Je remercie encore une fois le Ministre des Finances, l'AGID et ceux et celles qui sont associés à ce projet....

L'Etat sera toujours là pour initier quand c'est nécessaire, accompagner à chaque fois les besoins, encourager tout le temps, rappeler le droit en cas de besoin et bien sûr prendre les mesures nécessaires. Et c'est pourquoi j'exhorte les femmes et les hommes, qui font la fierté de ce département, à toujours plus d'abnégation, toujours plus de performances. Je ne doute pas qu'ils sauront relever le défi d'assurer notre souveraineté, en tant que nation libre et indépendante. Nous serons toujours à leurs côtés pour les accompagner et les soutenir dans cette noble mission.

Je vous remercie »

EXTRAIT DE DISCOURS DU MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE
LORS DE LA CEREMONIE SUR LA MODERNISATION ET LA DIGITALISATION DE L'AGID DU 4 JUILLET 2019



« Excellence Monsieur le Président,
Honorable assistance,

Aujourd'hui, comme je le disais plus haut, nous allons lancer

le dispositif d'informatisation de l'AGID. Cette démarche

s'inscrit dans la stratégie du gouvernement de doter le pays d'infrastructures qui nous permettront de réaliser la vision d'émergence à l'horizon 2030, que le Président prône depuis 2016, et que nous avons fait nôtre, au sein du Ministère des Finances et du Budget.

Le dispositif informatique et digital qui nous a été présenté ici, témoigne de notre volonté de moderniser, tout en simplifiant la prise en charge de nos usagers.

Aujourd'hui c'est au tour de l'AGID, avec le SIGIT : Système Intégré de Gestion des Impôts et Taxes, qui devra à court terme lui permettre de réaliser son potentiel que d'aucuns affirment à raison, comme sous-exploité. Sinon, comment expliquer cette nette augmentation de résultats de la collecte des recettes, au niveau de

cette administration, avec les mêmes femmes et les mêmes hommes qu'hier, si ce n'est parce qu'un nouvel état d'esprit s'est emparé d'eux, grâce à votre clairevoyante gouvernance, Monsieur le Président. Je dis bien qu'un nouvel état d'esprit s'est emparé de ces femmes et de ces hommes, mais cela reste néanmoins insuffisant, et c'est pour cette raison que nous avons décidé de moderniser notre dispositif, afin d'être à la hauteur du défi, de mêler ce pays à l'émergence économique et social à l'horizon 2030, dans un contexte d'intégration africaine plus affirmée.

**Excellence Monsieur le Président,
Honorable assistance,**

Depuis bien des années nos administrations chargées de la collecte et de la gestion de deniers publics sont décriées, souvent dénigrées et particulièrement stigmatisées par beaucoup d'entre nous, à tort ou à raison peut-être. Il ne m'appartient pas de trancher ce débat.

Cependant, je voudrais ici aujourd'hui requérir votre soutien afin de les accompagner dans leurs efforts quotidiens et leur permettre aussi de donner le meilleur d'eux –mêmes au Bénéfiqne de tous les comoriens.

Une poignée de personnes isolées dans un coin, aussi motivée qu'elle soit, ne saurait transformer quoi que ce soit, quel que soit leur volonté. Mais une poignée de personnes soutenues par une majorité constructive peut soulever des montagnes et réaliser l'impossible. Je reprendrai pour ce fait, la célèbre formule d'Héraclès, quand il disait : « donnez-moi un point d'appui et je vous soulève la terre ».

Oui Mesdames et Messieurs! Un seul doigt peut montrer le chemin mais c'est seulement ensemble que l'on conquiert les plus improbables des victoires.

..... »

MOT DU DIRECTEUR GENERAL



Vous tenez entre vos mains, le Rapport d'activités de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID), couvrant la période Juin 2017 à Décembre 2019.

Il retrace le cheminement d'une administration qui a dû opérer des mutations pour être à la hauteur des défis et des attentes, renforcer les capacités des personnels pour rompre avec l'immobilisme et la léthargie, rassurer les contribuables et regagner la confiance des autorités. Du chemin a été parcouru. Les recettes ont été redressées.

L'envie de servir pour le personnel est revenue. Toutes les structures, sur l'ensemble du territoire national sont en réseau et la transparence est une obligation.

Sans la volonté politique, rien n'aurait été possible. Sans l'appui et l'accompagnement du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, rien n'aurait avancé.

Je remercie les autorités pour la confiance. Elle, qui a revigoré le personnel, canalisé leur énergie et densifié l'efficacité.

L'avenir est prometteur. L'AGID continuera sa transformation, approfondira sa réflexion, agira de concert avec les partenaires pour réussir l'émergence en 2030.

Nous sommes conscients de nos insuffisances, du sur-saut à accomplir parce que l'héritage était lourd, ancré dans certains comportements et dans certaines réflexes. L'amélioration de l'éthique personnelle et professionnelle est un combat au quotidien.

Les contribuables, les opérateurs économiques doivent comprendre que nous travaillons pour eux, parce que nous travaillons pour l'économie du pays, pour la création de richesses, pour l'épanouissement de chaque comorien.

J'ai une amitié particulière pour les partenaires étrangers, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'AFRITAC Sud, le PRCI, l'OHADA, ETIC, ARABSOFIT entre autres, qui sont à nos côtés pour mouvoir ensemble vers une administration de progrès et de confiance.

Je renouvelle notre disponibilité à servir pour rendre à ce pays qui est le nôtre ce qu'il nous a donné, à rester dans la loyauté pour être à la hauteur de la confiance que le Président de République et le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire nous ont témoigné.

Notre administration fiscale est au cœur du dispositif de l'émergence. Notre personnel en est conscient. Il sera, à chaque étape, au rendez-vous.

HAMADI Mohamed Sohir
Directeur Général de l'AGID

L'AGID vue par les opérateurs économiques



Les services de l'AGID sont en pleine mutation. L'écosystème du monde des affaires se modifie et se structure.

Ne pas évoluer avec son temps, ne pas améliorer ses services, les moderniser et les adapter aux nouveaux besoins évolutifs, n'est tout simplement pas envisageable.

C'est dans ce contexte que sous l'impulsion de l'actuelle Direction de l'AGID, nos deux institutions parcourent les possibilités optimales de formaliser un partenariat gagnant – gagnant, dans les meilleurs termes, pour promouvoir le civisme fiscal d'un côté et une fiscalité juste d'un autre.

lâche pour l'élaboration et la mise en place de programmes de formations et sensibilisation destinés aux milieux des affaires et aux acteurs de la fiscalité.

L'UCCIA se réjouit aujourd'hui de ce premier pas franchi et félicite la Direction de l'AGID pour ses nouvelles orientations.

Ensemble, secteur public et secteur privé, sur la base d'un dialogue franc, constructif et décomplexé nous allons franchir dans les meilleures conditions les premiers pas de l'émergence à l'horizon 2030.

Dans ce nouvel élan profitable à tous, l'AGID et l'UCCIA travaillent, sans re-

Moroni, le 03 février 2020
Le Secrétaire Général de l'UCCIA



lique.

Ainsi, pour y parvenir, le MODEC privilégie la voie du dialogue.

Un premier acquis est posé le 13 novembre 2014 avec la signature d'un décret portant création d'une plateforme de dialogue public privé dont son secrétariat permanent est composé du Secrétaire Général du Gouvernement pour le Secteur Public, et du MODEC pour le Secteur Privé.

Créé depuis le 7 février 2014, le Mouvement des Entreprises Comoriennes a pour principale mission, l'accompagnement et la recherche de solutions face aux difficultés rencontrées par ses entreprises membres notamment auprès de l'administration publi-

Cette plateforme s'est réunie une seule fois, à savoir le 24 avril 2015, abordant le thème du financement des entreprises.

Les 30 novembre 2017 et le 24 avril 2018, le Ministre des Finances, le Directeur Général des Douanes et le Directeur Général des Impôts et des

Domaines ont invité le MODEC, entre autres, à un atelier de concertation et de dialogue qui s'est concrétisé par la « Convention ABCD » dans le but de :

- Réduire la base de l'imposition pour une bouffée d'oxygène aux entreprises ;
- Accorder un accompagnement technique et de facilitations douanières et fiscales ;
- Consulter systématiquement le Secteur Privé à chaque réforme ayant trait à la fiscalité.

Malgré les annonces, ces mesures demeurent sans suite mais le MODEC continue de maintenir le dialogue avec l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID).

Dans ce cadre d'échanges entre le Directeur de l'AGID et le MODEC, il a été convenu de signer une convention de partenariat pour accompagner l'AGID

pour la formalisation de toutes activités commerciales, promouvoir le civisme fiscal ou encore élargir l'assiette fiscale au lieu d'augmenter l'impôt. Le MODEC continue le suivi pour concrétiser cette convention. Une action concrète de l'AGID, que le MODEC a noté, est la présentation de son nouveau système numérique de gestion.

Le MODEC sollicite de l'AGID plus d'efforts et de collaboration pour profiter mutuellement des actions à venir pour le développement économique.

Moroni, le 03 février 2020
La Présidente du MODEC

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

ATELIER BIPARTITE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE (ABCD) PUBLIC/PRIVE (2ND EDITION)



24 AVRIL 2018, GOLDEN TULIP

Le Ministère des Finances, Saïd Ali Saïd Chayhane, en collaboration avec ses proches collaborateurs, notamment, le Directeur Général de l'Administration des Douanes, Kamaldini SOUEF et le Directeur de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) HAMADI Mohamed Sohir a organisé le 24 avril 2018 un atelier de concertation et de dialogue (ABCD), axé sur un partenariat public –Privé à l'hôtel Golden Tulipes.

Cet atelier a réuni plus de soixante-dix d'opérateurs économiques de secteurs différents issus de trois îles, et fait suite aux recommandations de la première édition organisée le 30 novembre 2017 à l'issue de laquelle des mesures d'accompagnement et des dispositions ont été prises en faveur du secteur privé.

COUP D'OEIL SUR L'AGID

Page 18 : Présentation

Page 19 : Missions

Page 20 : Structures

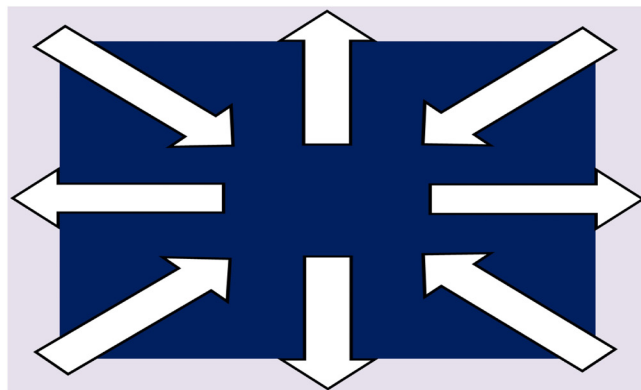
Page 22 : La Direction Générale

Page 25 : La Direction Régionale de Ngazidja

Page 28 : La Direction Régionale de Ndzواني

Page 31 : La Direction Régionale de Mwali

Présentation



L'**Administration Générale des Impôts et des Domaines**, connue sous l'acronyme **AGID**, est un service public placé sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire. Elle est instituée par la loi N° 12- 004/AU du 21 juin 2012, promulguée par décret N°12- 156/PR du 02 août 2012. Elle a remplacé l'ex- Direction Générale des Impôts pour tenir compte des nouvelles exigences socio économiques.

Dirigée par un Directeur Général nommé par décret présidentiel, l'AGID est composée de deux catégories de services, à savoir les services centraux et les services extérieurs.

Les services centraux sont constitués du :

- . Service des études, de l'organisation et de la coopération internationale ;
- . Service de recouvrement ;

- . Service de pilotage du contrôle fiscal composé d'une brigade de vérification et d'une brigade d'enquête et de recherche ;
- . Service de gestion des ressources ;
- . Service de l'informatique et des statistiques ;
- . Service de la communication ;
- . Service de comptabilité ;
- . Service des domaines, du timbre, de l'enregistrement et des affaires foncières.

Les services décentralisés sont :

- . La Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
- . La Direction des Petites et Moyennes Entreprises dans chaque île ;
- . La Direction Régionale(DRI) dans chaque île ;
- . Les centres des impôts dans chaque île selon les nécessités.

Missions

L'Administration Générale des Impôts et des Domaines a pour missions principales : L'assiette, le recouvrement et le contrôle des impôts, droits et taxes sur le territoire national. Cependant, son souci permanent est de favoriser l'investissement public et privé et d'assurer une mission d'information de l'ensemble de ses services.

Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, l'AGID a pour missions de veiller à l'étude et à l'établissement des programmes d'activités de l'administration fiscale se rapportant notamment à :

- . L'étude, à la proposition et à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'assiette, à la liquidation et le recouvrement des impôts droits et taxes fiscales.
- . La préparation et à la négociation des conventions fiscales internationales et à la participation à la préparation et à la négociation des accords internationaux comportant des dispositions fiscales ou parafiscales.
- . L'étude et à la participation aux travaux d'harmonisation fiscale régionale et internationale.

En outre, l'AGID veille à l'application des dispositions légales et réglementaires régissant les activités des services fiscaux notamment :

- . L'établissement des prévisions de recettes fiscales.
- . L'assiette, à la liquidation et au recouvrement des impôts, droits et taxes.
- . Au traitement des dossiers contentieux relatifs à la fiscalité et à la parafiscalité.

Dans un autre cas, elle doit veiller au respect des normes et des objectifs fixés en matière de recouvrement des impôts, droits et taxes. Elle mettra en œuvre des moyens de contrôle fiscale, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et d'application des règles de la comptabilité publique par les comptables relevant de sa compétence.

L'AGID doit se donner également comme mission l'amélioration des relations entre les contribuables et les services fiscaux. Elle doit veiller au bon fonctionnement des services fiscaux et organismes relevant de sa compétence. Elle établit et analyse sous forme de bilan, les résultats de l'ensemble des activités des services. De ce fait, l'AGID assure :

- a- La gestion du personnel de l'administration centrale et des services extérieurs relevant de ses compétences.
- b- Le recrutement, le suivi de la formation et le perfectionnement des agents des impôts de toute catégorie.
- c- La gestion des biens mobiliers et immobiliers acquis ou affectés à l'administration

Structures

L'Administration Générale des Impôts et des Domaines a opté depuis trois années à une politique de renforcement des capacités de son personnel. Ainsi, partant de la certitude qu'il n'y aura pas d'administration performante sans personnel performant, le Directeur Général a inséré dans ses priorités et dans son plan d'action la formation du personnel. Elle consiste à faire participer les agents des impôts aux différents séminaires que ce soit à l'étranger ou dans le pays.

En effet, la sélection des participants se fait en fonction du ou des thèmes et du service de l'agent. C'est ainsi que depuis 2016 jusqu'à nos jours, nos agents ont bénéficié de huit (8) formations : La comptabilité générale, la formation des contrôleurs nouveaux, la formation des formateurs de notre logiciel SIGIT, la formation des agents utilisateurs de notre logiciel, la formation de dix agents, essentiellement des vérificateurs sur les pratiques de vérification sur des secteurs clés comme le secteur bancaire, minière, télécommunication, monnaie mobile, le bâtiment et travaux publics entre autres.

Nous constatons qu'aujourd'hui, l'Administration Générale des Impôts et des Domaines dispose d'un personnel formé et responsable. C'est pourquoi, en vue de parvenir aux objectifs de recettes et de réformes fixés à travers la politique du Chef de l'Etat, le Directeur général entend renforcer davantage cette politique de formation pour inciter et accompagner les réformes en cours et celles envisagées.

Il convient de signaler que compte tenu de la qualité des ressources humaines dont dispose notre administration centrale, l'AGID peut être capable de mener à bien ses réformes et parvenir aux objectifs budgétaires fixés à travers la politique du Chef de l'Etat.

Nous présentons ici dans le tableau suivant les catégories des effectifs du personnel de l'administration générale des impôts et des domaines (administration centrale).

**CATÉGORIES DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES.**

CATÉGORIES DU PERSONNEL	EFFECTIFS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	EFFECTIFS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE NGAZIDJA	EFFECTIFS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE NDZUANI	EFFECTIFS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE MWALI	TOTAL GENERAL
INSPECTEURS	24	22	11	5	
CONTRÔLEURS	35	38	70	1	
SECRÉTAIRES	5	3	1	2	
CHAUFFEURS	4	5	4	4	
PLANTONS	4	1	2		
AUTRES		9	26	49	
TOTAUX PAR ENTITE	72	78	114	61	325

La Direction Générale



HAMADI Mohamed Sohir
Directeur Général de l'AGID



AHMED Abderemane Mboreha
Directeur Général Adjoint



IBRAHIMA Ahamada Mohamed
Directeur des Grandes Entreprises



IBRAHIMA Ahamada
Receveur Central



HOUSSOUNALI Antoy
Directeur PME



AMINATA Saïd Mavouna
Chef BVN



SAÏD Ahamada
Chef du Service Recouvrement



MOHAMED Soidiki
Chef de Gestion



MOËZE Mlatame
Chef du Service Informatique



FOUAD Mohamed
Consultant et Responsable COM



ZAROUK Mohamed
Chef de la Brigade de Recherche



ABDOU SOIMADOU Laguera
Comptable Centralisateur



FAHARDINE Mroivili Mohamed
Chef du Service Immatriculation



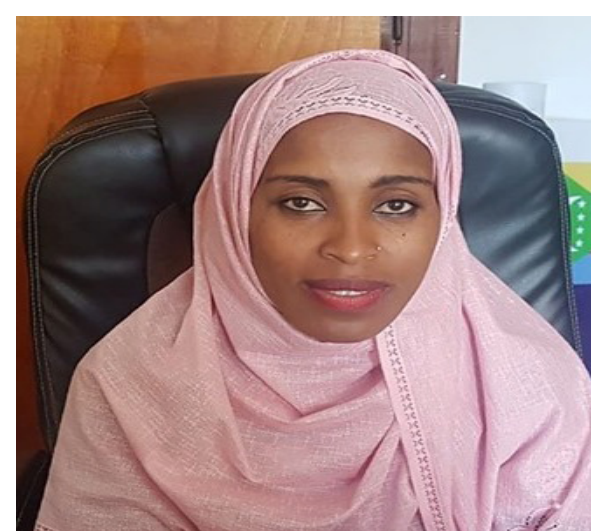
ABDOU LATTUF Moissuli
Adjoint Chef BVN



AHAMADA Mohamed
Chef de Gestion DPME



YOUSOUF Attoumane
Responsable Statistiques



HAMIDA Hassani
Assistante Technique du DG

La Direction Régionale de Ngazidja



YOUSOUF Ismael
Directeur Régional Grande Comore



SAÏD Bacar
Chef du Centre



KAMAL Iliassa
Chef de Service de Domaine



MANSOURI Mbaé
Receveur



DJOUMOI Mhadjou
Chef de Service Droit au Bail



IBRAHIM Mohamed Taki
Receveur Domaine



HASSANI Mmadi Mfaoumed
Chef Topographie



ABDOU Hadji
Chef TCA



MOHAMED Ismael
Chef de Service IRF



ALLAOUI Ibrahim
Chef Recouvrement



KAMARIA Mohamed Djohar
Adjointe Chef de Centre



MOUNAOIR Attoumani
Chef Sous-Centre Mitsamiouli



IBRAHIM Mlaraha
Chef de Centre Koimbani



IBRAHIM Mohamed
Chef Sous-Centre Foubouni



SAÏD Mohamed Saïd
Chef Sous-Centre de Ntsoudjini



AMINA Saïd Halid
Chef Sous-Centre Mbeni



FAOUZIA Mdahoma
Chef de Centre Dembeni

La Direction Régionale de Ndzouani



DJAANFAR Salim Allaoui
Directeur Régional Anjouan



ABDALLAH Daoud
Receveur



CHARLESTON Abdou
Dir. des Grandes Entreprises



DHOULFAOU Moustoifa
Directrice PME



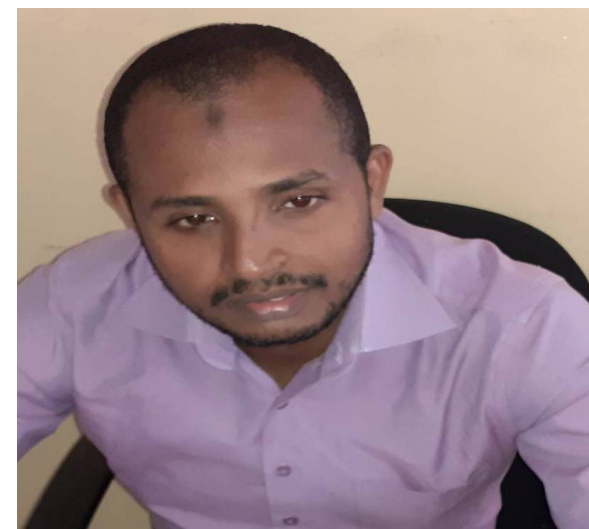
SAIDALI Ahamadi
Directeur des R. Humaines



ABDOU RABI Soileh
Chef Cadastre et Topographe



ASSIANDI Ahmed Abdillah
Chef du Service Immatriculation



FERID Chamssidine
Chef BVN



DHOULFICAR Adallah
Chef Service Assiette



FATIMA Ahmed Zoubert
Chef Domaine Conservatrice



TAISSIR Thabiti
Chef de Recouvrement



LAIDINE Ahamadi
Conseillé Spécial du DRI



MOHOULISSOU Mohamed
Chef Service Patente DGE



YOUSOUF Ali
Chargé Vignette et Taxe Diesel



DJOUNAID OUseni
Chef Brigade Recouvrement



NASSER Abdou
Chef Assiettes



IHISSANE Ahmed
Chargée de la TC

La Direction Régionale de Mwali



IFTAHOU Ben Halidi
Directeur Régional Mohéli



MARIAMA Madi Saïd
Directrice PME



HIDAYA ANASSI
Receveur



ALI Mouhamed Ahmed Bacar
Chef de Domaine



ABDEL KAMAL Mouzaïra
Chef Recouvrement DPME



AHMED Omar Avilaza
Chef de la BVN



ELIZABETH Ahmed Waladi
Chef de Service DPME



YAKOUTI Attoumane
Chef de Service Immatriculation



DHOIFIR Bouchrane
Chef du Service Informatique



ISSA Mohamed Soili
Chef du Personnel



MOHAMED Assane Hillah
Chef de service Brigade

2^{ème} SEMESTRE 2017

L'ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE EQUIPE : QU'EN EST-IL DES RECETTES FISCALES ?

Page 41 : Un nouveau Directeur Général pour dynamiser l'institution et densifier les recettes

Page 42 : Création du Dispositif Digital

Page 43 : Progression des recettes fiscales

- Les recettes de l'AGID de Janvier 2015 à Mai 2017

- Juin 2017 à décembre 2017 : Progression des recettes à partir d'une politique efficace de recouvrement

Page 46 : Reformes d'envergure

- Instauration du Comité Technique et Stratégique des Reformes et du Changement (CTSRC) pour accompagner l'Opérationnalisation de l'AGID

Page 47 : Mise en place d'une politique d'ouverture

- Ouverture auprès de personnel

- Protocole d'Accord AGID-Douanes

Page 49 : Convention fiscale entre l'Union des Comores et la République de Maurice

Un nouveau Directeur Général pour dynamiser l'institution et densifier les recettes



HAMADI Mohamed Sohir,
Directeur Général de l'AGID depuis le mois de mai 2017

Son Excellence Monsieur AZALI Assoumani au pouvoir depuis mai 2016, avec son ambition de faire des Comores, un pays émergent à l'horizon 2030, a nommé dans les différentes institutions publiques, notamment à l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID), des nouvelles autorités pour accompagner sa vision.

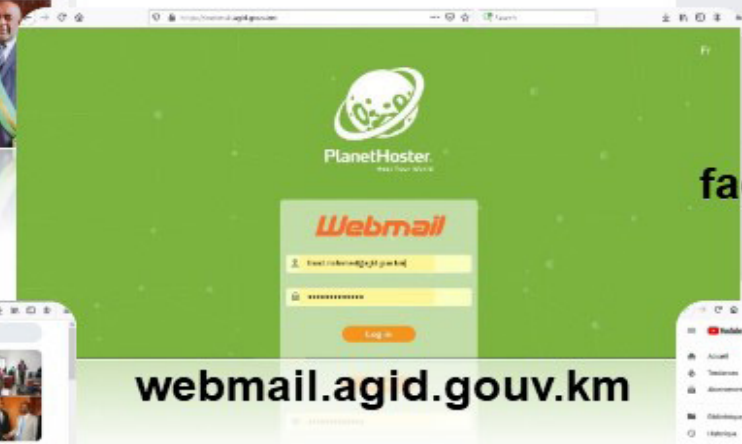
L'AGID de l'époque était immobile. Les recettes stagnaient, il n'y avait ni politique ni stratégie pour la collecte des recettes. Aucune vision par rapport au futur de cette administration fiscale, ni processus qui la permettrait de reconquérir une crédibilité.

En mai 2017, sur proposition du Ministre des Finances et du Budget SAID ALI Saïd Chayhane, le Président de l'Union des Comores, Son Excellence AZALI Assoumani a nommé HAMADI Mohamed Sohir, Directeur Général de l'AGID pour dynamiser l'institution et densifier les recettes.

Création du Dispositif Digital par la société Compeninst

The logo for Compeninst features the company name in a stylized, multi-colored font. The letters are green, yellow, and blue, with a white outline. The logo is set against a white background with a subtle reflection effect below it.

La société Compeninst (www.compeninst.com) a été choisie au mois d'Avril 2017 par la Direction Générale de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) pour créer son Dispositif Digital qui comprend son site web (<http://agid.gouv.km>), sa messagerie électronique (<http://webmail.agid.gouv.km>), sa page Facebook officielle (<http://facebook.com/agid.gouv.km>), son compte Twitter (<http://twitter.com/agidcomores>) et sa chaîne YouTube (AGIT TV). Cette agence de communication continue d'accompagner l'AGID dans tous les domaines de la communication.



Progression des recettes fiscales

Situation et analyse des recettes

Les recettes de l'Etat sont basées sur des hypothèses réalistes et des objectifs réalisables devant être pleinement exécutées sans accumulation d'arriérées de dépenses. Elles reposent sur des mesures et des réformes fiscales spécifiques visant à élargir l'assiette fiscale et à améliorer le niveau de recouvrement.

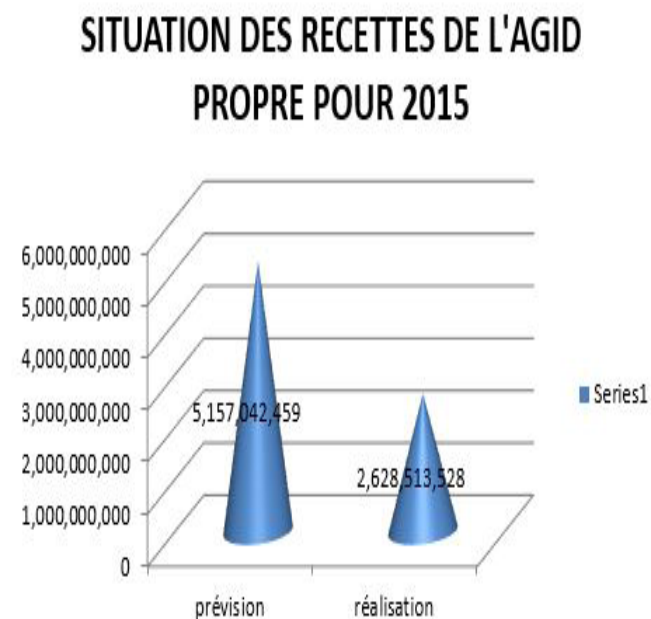
Dans cette partie sont exposées des recettes propres de l'AGID, c'est-à-dire des efforts propres de l'Administration sans les recettes des sociétés d'Etat ni des recettes des salaires des fonctionnaires (les recettes d'Ordre)

Rétrospective des recettes de l'AGID de Janvier 2015 à Mai 2017

Année 2015

Estimées à 5 157 042 45 KMF, le niveau de recouvrement s'élève à un montant de 2 628 513 528 KMF pour les recettes de l'AGID propre, soit 50,96% par rapport aux prévisions.

	DESIGNATION	PREVISION	RÉALISATION
AGID PROPRE	TS	1 680 163 600	424 198 222
	TC	2 830 878 859	836 978 349
	IS	525 000 000	1 134 733 284
	IRVM	91 000 000	220 478 673
	LDBA	30 000 000	12 125 000
TOTAL		5 157 042 459	2 628 513 528



Année 2016

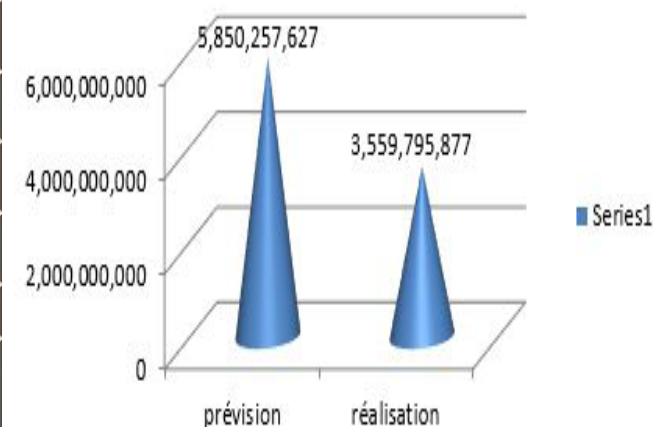
En 2016, l'AGID a fait 3 032 883 067 KMF de recettes propres, soit un taux de variation positive de 15,38% par rapport à 2015.

Année 2017

Pour une prévision de 5 850 257 627 KMF, l'AGID a recouvré 3 559 795 877 KMF de recettes, soit 60.85% par rapport aux prévisions et 17,35 de taux de variation positive par rapport à 2016.

	DESIGNATION	PREVISION	RÉALISATION
AGID PROPRE	TS	938 351 354	700 262 056
	TC	2 017 479 485	1 235 067 216
	IS	1 949 426 788	1 127 929 907
	IRVM	30 000 000	20 122 946
	TRE	900 000 000	233 740 715
	LDBA	15 000 000	13 722 173
	AUTRES		228 950 864
TOTAL		5 850 257 627	3 559 795 877

SITUATION DES RECETTES DE L'AGID PROPRE POUR 2017



Cette période de 2017 a connu deux volets. Il s'agit de Janvier à Mai et de Juin à Décembre avec l'arrivée du nouveau Directeur Général HAMADI Mohamed Sohir. De même, la performance qui a eu de Juin à décembre 2017 s'explique par une politique très efficace de recouvrement. L'AGID a renforcé ses efforts par une organisation et un programme bien établi pour un meilleur recouvrement.

S'Agissant de Janvier à Mai le niveau de recouvrement s'élève à 1 295 384 242 KMF soit 22.14% par rapport aux prévisions.

DESIGNATION	PREVISION	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	TOTAL
TS	938 351 354	60 325 497	40 850 684	54 509 487	85 886 134	43 652 310	285 224 112
TC	2 017 479 485	116 449 731	115 515 261	66 840 189	123 060 316	87 210 692	509 076 189
IS	1 949 426 788	30 645 007	44 943 252	43 579 757	210 268 100	38 867 338	368 303 454
IRVM	30 000 000				180 000		180 000
TRE	900 000 000	100 917 058	5 015 794	3 868 586	16 115 530	433 519	126 350 487
LDBA	15 000 000	3 250 000			2 000 000	1 000 000	6 250 000
TOTAL	5 850 257 627	311 587 293	206 324 991	168 798 019	437 510 080	171 163 859	1 295 384 242

De Juin à Décembre, le niveau de recouvrement s'élève à 2 264 411 635 KMF soit 38.71% par rapport aux prévisions.

DESIGN	PREVISION	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
TS	938 351 354	48 537 585	92 749 757	69 618 743	47 820 128	61 861 839	57 133 190	51 582 235	429 303 477
TC	2 017 479 485	99 377 566	145 450 985	95 742 255	81 349 924	127 850 813	92 309 826	141 409 508	783 490 877
IS	1 949 426 788	126 194 584	137 754 108	115 145 151	125 939 555	38 000 991	71 828 905	144 763 159	759 626 453
IRVM	30 000 000	12 420 000				193 968		7 328 978	19 942 946
TRE	900 000 000	28 274 994	2 219 513	43 577 292	938 766			32 379 663	107 390 228
LDBA	15 000 000			250 000	250 000	250 000		6 722 173	7 472 173
autres								157 185 481	157 185 481
TOTAL	5 850 257 627	314 804 729	378 174 363	324 333 441	256 298 373	228 157 611	221 271 921	541 371 197	2 264 411 635

Reformes d'envergure

Instauration du Comité Technique et Stratégique des Reformes et du Changement (CTSRC) pour accompagner l'Opérationnalisation de l'AGID

La Banque Africaine de Développement a recruté pour la phase de l'opérationnalisation de l'AGID un Assistant Technique International (ATI) dénommé C2D services. L'objet de l'arrivée en 2017 de ce dernier, qui était sous la supervision du Projet sur le Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI), est défini par les termes de référence. Il est de mettre en place toutes les structures prévues par les textes. Quatre livrables ont été élaborés et restitués aux autorités de l'AGID.

De son côté, après son arrivée à la tête de l'AGID, le Directeur Général, HAMADI Mohamed Sohir, a mis en place, au mois de juillet 2017, le Comité Technique et Stratégique des Reformes et du Changement (CTSRC) pour accompagner l'ATI sur l'Opérationnalisation de l'AGID. De cette collaboration, quatre documents ont été élaborés et restitués aux autorités de l'AGID, notamment :

- . Plan de Développement Stratégique Triennal
- . Plan de Formation
- . Plan d'Affectation
- . Plan de Campagne de Sensibilisation



Logo de la Banque africaine de développement



Le siège de la Banque africaine de développement à Abidjan

Mise en place d'une politique d'ouverture

Ouverture auprès de personnel

Après sa nomination, au mois de mai 2017, le Directeur Général de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines, HAMADI Mohamed Sohir, afin de mettre en place une nouvelle dynamique basée sur la concertation et l'échange avec le personnel de son institution, a instauré une politique d'ouverture avec ce dernier, toute catégorie confondue. Ce nouvel esprit de management, oublié dans certaines administrations, lui a permis de rassembler la Direction Générale, les Directions Régionales et les Sous-Centres autour de la vision du Chef de l'Etat de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030. Il a réaffirmé les principes de l'éthique professionnelle, de l'efficacité et du rendement.

Protocole d'Accord AGID-Douanes



L'Administration Générale des Impôts et Domaines (AGID) conduit par son Directeur Général, Monsieur HAMADI Mohamed Sohir et la Douane Comorienne dirigée par SOUEF Kamalidini, ont signé dans la matinée du samedi 16 septembre 2017, au Retaj Moroni Hotel, un protocole d'accord, sous l'autorité du Ministre des Finances et du Budget, Monsieur SAID ALI Saïd Chayhane.

Cet événement avait pour but principal de créer entre les deux administrations un environnement favorable aux échanges d'informations et des procédures, à la mutualisation de leurs ressources humaines et matérielles, l'uniformisation des documents officiels, le renforcement du contrôle documentaire par la mise en place d'une brigade mixte et l'unification de la gestion des informations et des renseignements.

Cérémonie de signature du Protocole d'Accord AGID-Douanes le Samedi 16 septembre 2017 au Moroni Retaj



Signature du protocole d'accord entre les directeurs généraux de l'AGID et des Douanes Comoriennes sous le regard du Ministre



Poignée de mains entre le Directeur Général de l'AGID, HAMADI Mohamed Sohir et celui de la DGD, SOUEF Kmalidini



L'assistance à la cérémonie avec au premier rang les cadres de l'AGID et ceux des Douanes Comoriennes



L'assistance à la cérémonie avec au premier rang des opérateurs économiques et des directeurs généraux d'institutions publiques

Convention fiscale entre l'Union des Comores et la République de Maurice



Une convention fiscale entre l'Union des Comores et la République de Maurice a été négociée entre l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) et le Large Taxpayers Department & International, du 04 au 06 Octobre 2017, à Port Louis. Celle-ci a été réalisée à l'initiative du Ministre des Finances et du Budget, Monsieur SAID ALI Saïd Chayhane, qui a demandé au Directeur Général de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID), Monsieur HAMADI Mohamed Sohir, de la rendre possible.

Ladite convention qui est un des résultats de la visite officielle de Son Excellence AZALI Assoumani, Président de l'Union des Comores, à Maurice, courant juillet 2017, a pour objectifs de mettre en place un cadre juridique légal qui puisse faciliter les échanges commerciaux et les investissements frontaliers entre l'Union des Comores et ce pays frère.

2018 : UNE ANNEE DE REFERENCE FISCALE, DE MODERNISATION ET D'APPROFONDISSEMENT DES REFORMES

Page 51 : La Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) équipe l'AGID

Page 53 : Reformes

- . Recrutement et formation de quarante (40) agents**
- . Mise en place effective de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)**
- . Mise en place des Conseils de Direction**

Page 54 : Séminaire sur la mobilisation des ressources internes

Page 57 : Des recettes en augmentation

- Mise en place du Dispositif de Suivi des Contribuables (DISCO)**
- Exécution annuelle du DISCO**

Page 58 : Des recettes records, une première dans l'administration fiscale comorienne

Page 59 : Actions du Plan d'Activités 2019 réalisées

La Banque Africaine de Développement (BAD) à travers

le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) équipe l'AGID

La Banque Africaine de Développement, à partir d'un appel d'offres, a choisi la société ETIC pour fournir du matériel informatique à l'Administration Générale des Impôts et des Domaines, par le biais du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI). De décembre 2017 à avril 2018, ce projet est intervenu à travers les trois sites de l'AGID selon le chronogramme ci-dessous :

. **Décembre 2017** : Arrivée de l'équipe de la société ETIC et état des lieux à la Direction Générale, la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et la Direction Régionale de Ngazidja. Celui des directions régionales de Ndzouani et de Mwali fut effectué en janvier 2018.

. **Mars 2018** : Formation, en administration réseau, administration des domaines et sauvegarde, aux informaticiens de l'AGID,

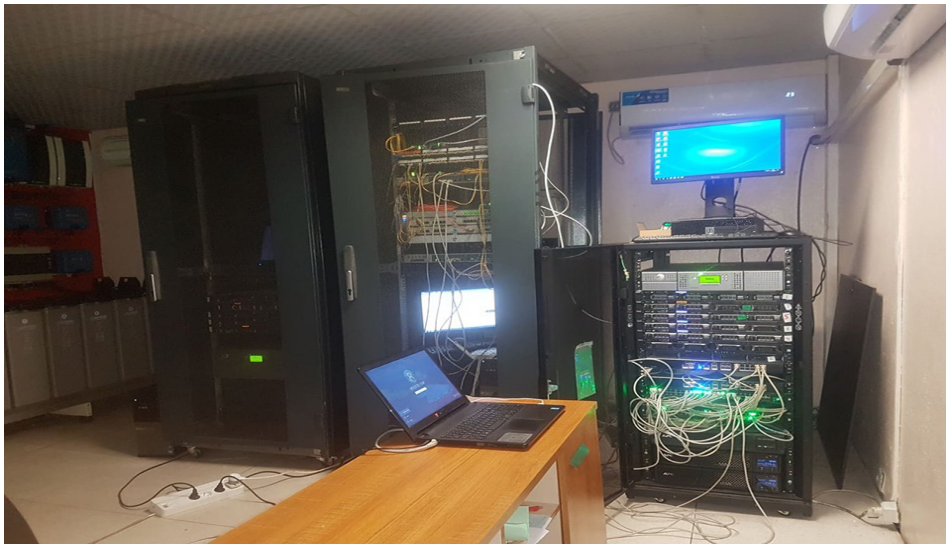
. **Avril 2018** :

- Cablage par la société RITEL du réseau local à travers la Direction Générale et les directions régionales

- Installation du réseau par l'équipe de la société ETIC et les informaticiens de l'AGID en commençant par Mwali, Ndzouani puis à Ngazidja,

. **Mai 2018** : Aménagement du DATA CENTER

* Parallèlement de mars à avril 2018, le matériel a été acquis par l'AGID et déployé à travers la Direction Générale et les directions régionales.



DATA CENTER de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines

Equipement fourni à l'AGID par la Banque Africaine de Développement (BAD)

EQUIPEMENTS	DIRECTION GENERALE	DIRECTION REGIONALE GRANDE COMORE	DIRECTION REGIONALE ANJOUAN	DIRECTION REGIONALE MOHELI	TOTAL
SERVEURS	7		4	4	15
SWITCHES	6	6	3	4	19
FIREWALLS	2	8	4	4	18
RACKS	1		1	3	5
ONDULEURS	38	58	24	21	141
PC	35	48	20	17	120
IMPRIMANTES	5	8	3	3	19
SCANNERS	4	6	2	2	14
MODEM ADSL		1			1
BANDEAUX			2		2
TOTAL DES EQUIPEMENTS					354

Reformes

Recrutement et formation de quarante (40) agents

Un concours de recrutement a eu lieu au sein de l'Administration des Impôts et des Domaines (AGID) en février 2018. Son objectif était de redynamiser le fonctionnement en injectant une nouvelle énergie. Au total 40 agents ont été recrutés et ont effectué, de mars à mai, une formation en fiscalité, comptabilité, rédaction administrative, informatique ainsi qu'en contentieux et législation.

Mise en place effective de la Direction des Grandes Entreprises (DGE)

L'opérationnalisation de l'AGID passe aussi par l'octroi d'une DGE à compétences nationales qui est en phase de pilotage. Il sera composée de services d'assiette, de contrôle fiscal et de recouvrement.

Mise en place des Conseils de Direction

Dans le cadre du bon fonctionnement de l'AGID, le Directeur Général a initié un Conseil de Direction, dans le but de cadrer le pilotage et améliorer le fonctionnement des services. Il a lieu chaque samedi et dans les cas exceptionnels et d'urgence, un jour de la semaine. Il rassemble directeurs, responsables et chefs de services.



Photo de famille du Directeur Général, Monsieur HAMADI Mohamed Sohir, entouré de membres du Conseil de Direction

Séminaire sur la mobilisation des ressources internes



Le 3 décembre 2018 eut lieu, au Retaj Moroni Hotel, un séminaire sur la mobilisation des ressources internes organisé par l'Administration Générale des Impôts et des Domaines. Sous le haut patronnage du Ministre des Finances et du Budget, Monsieur SAID ALI Saïd Chayhane, il a vu la présence de membres du gouvernement de l'Union des Comores, des cadres du Ministère des Finances et du Budget et ceux de l'AGID en particulier et du personnel de cette dernière en Général.

Le thème était «Mesures d'accompagnements pour l'élargissement de l'assiette fiscale». Le Ministre des Finances et du Budget, le Directeur Général de l'AGID, HAMADI

Mohamed Sohir, le Chef du Service Informatique, MOEZE Mlatame, l'inspecteur des impôts AHAMADA Mohamed Kari ainsi que Monsieur MHOMA Saïd, cadre de l'AGID ont pris la parole. Les mesures prises et exposées pour l'élargissement de l'assiette fiscale sont:

- . **Mise en place effective du dossier Unique des contribuables**
- . **Augmentation du minimum de perception de l'impôt sur ls (IS) et l'IRPP de 1% à 3%**
- . **Suivi du dispositif mis en place depuis 2018**
- . **Informatisation et Modernisation de l'AGID**
- . **Mise en place des caisses enregistreuses...etc.**

Séminaire sur la mobilisation des ressources internes



UNION DES COMORES
Unité – solidarité – développement



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SEMINAIRE SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES

thème:
Mesures d'accompagnements pour l'élargissement de l'assiette fiscale



UNION DES COMORES
Unité – solidarité – développement



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SEMINAIRE SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES

THÈME: LA NOUVELLE CONFIGURATION DE L'AGID

Présenté par: Mr Ahamada Mohamed

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Actions menées	Résultats attendus
Mise en place effective du dossier Unique des contribuables	<ul style="list-style-type: none">- Le contribuable devant un seul interlocuteur- Augmentation des recettes soit au niveau de la patente ou bien soit au niveau de l'IS/IRPP
Augmentation du minimum de perception de l'impôt sur les Sociétés (IS) et l'IRPP de 1% à 3% (LF 2019)	<ul style="list-style-type: none">- Augmentation des Recettes Fiscales
Informatisation de l'AGID	<ul style="list-style-type: none">- Sécurisation des données- Disponibilité des informations- Transparence et prise de décisions au moment opportun
Mise en place des caisses enregistreuses	<ul style="list-style-type: none">- Suivi et contrôle des opérations des contribuables- Classification systématique des contribuables
Suivi du dispositif mis en place depuis 2018	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement du système de recouvrement- Amélioration du civisme fiscal



UNION DES COMORES
Unité – solidarité – développement



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SEMINAIRE SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES

thème:
INFORMATISATION ET MODERNISATION DE L'AGID

Présenté par: Mr MOEZE MLATAME

Séminaire sur la mobilisation des ressources internes



Le Directeur Général de l'AGID, HAMADI Mohamed Sohir, faisant sa présentation devant l'assistance



Le Directeur Général de l'AGID, HAMADI Mohamed Sohir, faisant sa présentation devant l'assistance



Le Ministre des Finances et du Budget, Monsieur SAID ALI Saïd Chayhane faisant son discours.



Le Ministre des Finances et du Budget, Monsieur SAID ALI Saïd Chayhane faisant son discours.

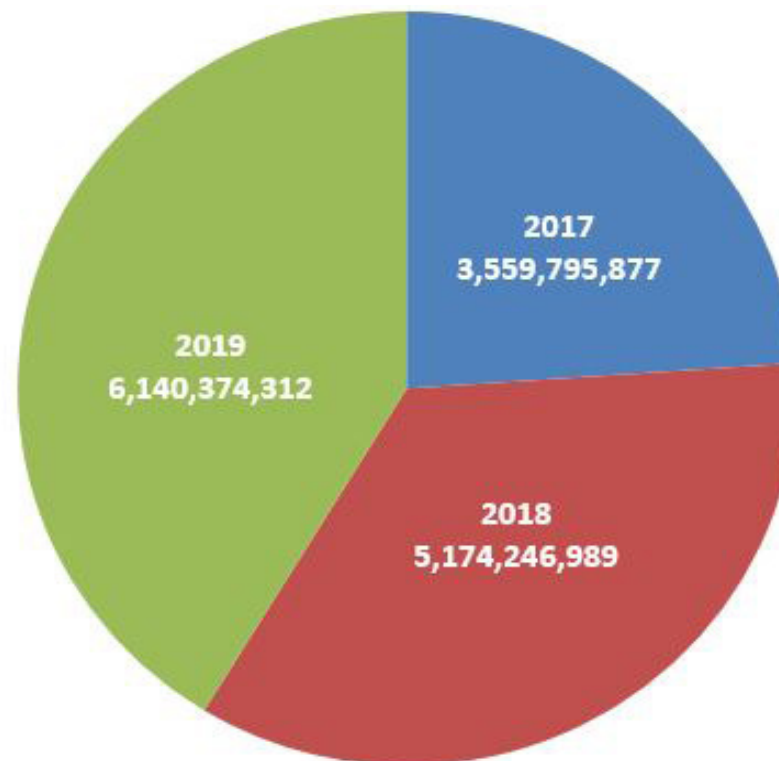
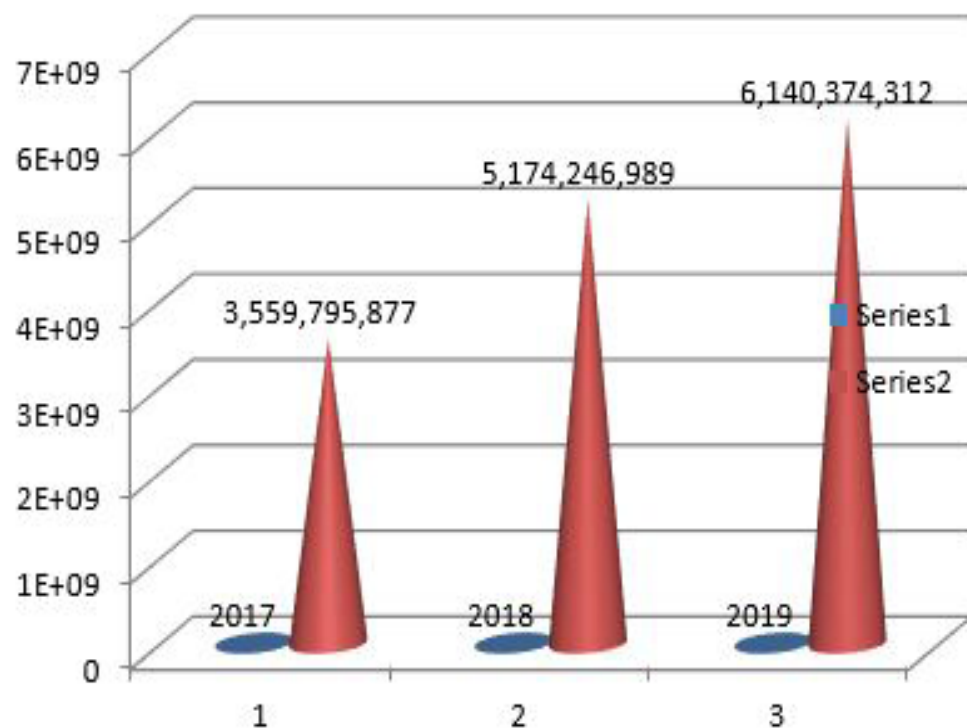
Des recettes en augmentation

Mise en place du Dispositif de Suivi des Contribuables (DISCO)

Dans l'objectif de rehausser le taux de pression fiscale, le Directeur Général a institué un Comité Technique et Stratégique des Reformes et du Changement (CTSRC). Il a suivi la création d'un Dispositif de Suivi des Contribuable (DISCO), qui a permis une augmentation des recettes.

Exécution annuelle du DISCO

L'exécution du Dispositif de Suivi des Contribuable (DISCO) a été un succès depuis sa mise en place jusqu'à nos jours. Ce ci est visible dans le sens où, les recettes qui était de 3 559 795 877 KMF en 2017, sont passées à 5 174 246 989 KMF en 2018 et pour atteindre 6 140 374 312 KMF en 2019. (Voir schéma ci-dessous)



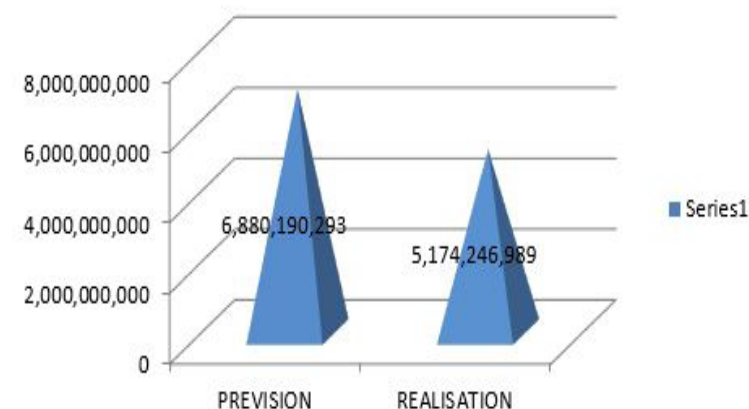
Des recettes records, une première dans l'administration fiscale comorienne

Pour une prévision de **6 880 190 293 KMF**, l'AGID a recouvré, en 2018, **5 174 246 989 KMF** soit **75,20 %** par rapport aux prévisions et **45,35%** de variation par rapport à 2017.

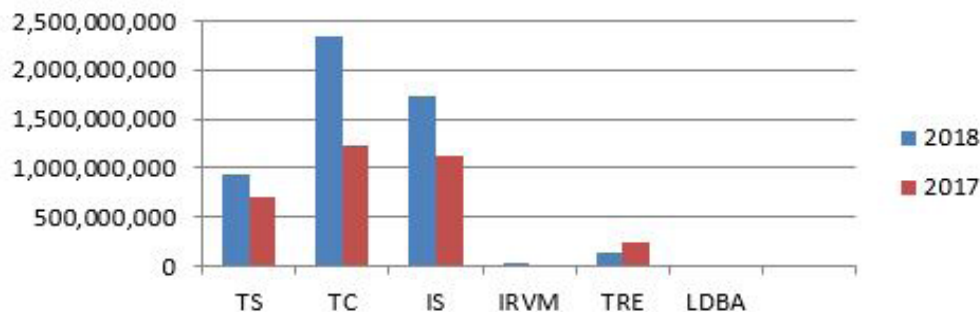
Cette performance est due surtout à la taxe sur la Consommation qui à elle seule a contribué à hauteur de **45,20%** sur l'ensemble des réalisations et un taux de variation positive de **89,37%** par rapport à 2017.

	DESIGNATION	PREVISION	RÉALISATION
AGID PROPRE	TS	1 054 716 038	943 194 017
	TC	3 514 297 467	2 338 907 037
	IS	1 952 426 788	1 724 097 759
	IRVM	30 000 000	23 868 949
	TRE	308 500 000	129 929 227
	LDBA	20 250 000	14 250 000
TOTAL		6 880 190 293	5 174 246 989

SITUATION DES RECETTES DE L'AGID
PROPRE POUR 2018

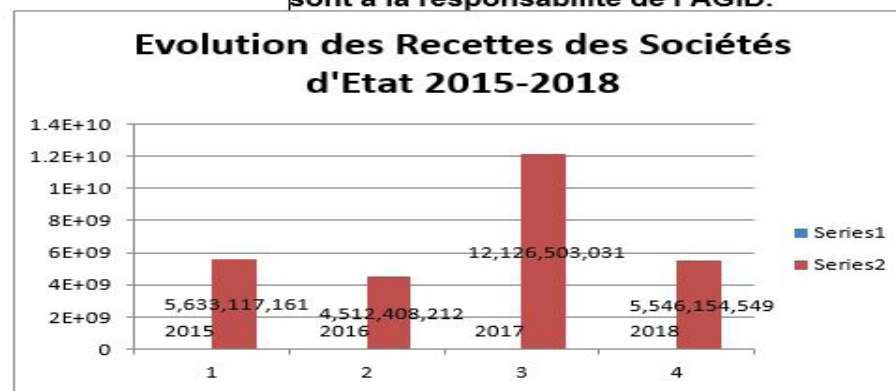


SITUATION DES RECETTES DE L'AGID
PROPRE PAR NATURE



Les recettes fiscales des Sociétés d'Etat
sont à la responsabilité de l'AGID.

Evolution des Recettes des Sociétés
d'Etat 2015-2018



Actions du Plan d'Activités 2019 réalisées

ACTIONS	RESPONSABLES D'EXECUTION	ACTIONS	RESPONSABLES D'EXECUTION
1. Sensibilisations des contribuables sur l'informatisation et la modernisation de l'AGID mais aussi et surtout la mise en place des caisses enregistreuses	DG/DGE/DPME/ SCE INFOR MATIQUE	9. Lancement officiel de l'outil informatique de l'AGID	Ministère des Finances
2. Rencontre avec les maires pour leur soutien dans la mise en place de la réglementation fiscale	DG/DGE	10. Formation des agents : - législation fiscale comorienne - droit OHADA - Formations en internes	DG/DGE/DR/Ressources Humaines
3. Mise en place du dispositif de suivi des contribuables	Les personnes concernées et citées dans le dispositif	11. 4 Voyages d'études à effectuer dans 4 pays amis différents	DG/PRCI
4. Renforcement du dispositif de suivi des contribuables par l'insertion des activités de la brigade de vérification, d'enquête, des statistiques et de la législation.	DGA/BVN	12. Assainissement du fichier des contribuables et mise en place effective du dossier unique des contribuables	DG/DGE/DPME/DRIs (Grande Comores, Anjouan et Mohéli.
5. Recensements ciblés des contribuables	DG/DGA/DGE/DPME/DRIs	13. Revu et évaluation du budget de l'année 2018	Cabinet et DG
6. Géolocalisation des contribuables sur la grande ville de Moroni et de son environnement	DG/Sce Informatique	14. Revues et évaluations de chaque trimestre du budget 2019	DG ET DGE
7. Formation des formateurs du logiciel SIGIT	DGE	15. deux séminaires des hauts cadres de l'Administration fiscale	DG/DGA/DRH
8. Paramétrage du système de comptabilité dans les caisses enregistreuses par les informaticiens	DG/DGE/Sce. Informatique	16. Etude sur la mise en place de l'ANAR	DG

2019 : INFORMATISATION ET DIGITALISATION DE L'AGID, DANS LA CONTINUITE DES REFORMES ET DES PERFORMANCES DES RECETTES

Page 61 : La mise en place de la nouvelle application métier de l'AGID : SIGIT

- Installation de SIGIT et de ses serveurs
- Formation de 40 agents

Page 62 : Cérémonie du lancement de SIGIT et du Dispositif Digital

- . L'assistance et les intervenants

Page 64 : Migration des données de l'ancien système vers SIGIT

- Formation du personnel des trois îles
- Opérationnalisation de SIGIT à travers les directions régionales

Page 65 : Interfaçage entre SIGIT et SYDONIA World des Douanes Comoriennes

Page 66 : Continuité de la performance et de la progression des recettes

Page 70 : Les reformes

- Les échanges avec les organisations du secteur privé et les contribuables

Page 71: Etablissement d'un dialogue avec les maires des Comores

Page 72 L'unification de l'AGID

Page 73 : Les formations

Page 74 : Dix agents de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines ont participé à une formation d'Audit Fiscal à Madagascar

Page 75 : Trente-cinq agents de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines formés sur le droit et la comptabilité de l'OHADA

Page 76 : Supports de communication mis en place et action de communication réalisées de juin 2017 à décembre 2019

La mise en place de la nouvelle application métier de l'AGID : SIGIT

La société ARAB SOFT choisi pour créer SIGIT



Durant l'année 2018, la société tunisienne ARABSOFT, spécialisée dans l'étude, le développement et la distribution de solutions de gestion notamment pour le secteur public, a été choisie, après un appel d'offres de la Banque Africaine de Développement, pour concevoir au profit de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID), sa nouvelle application métier, SIGIT : Système Intégré de Gestion des Impôts et Taxes. Et vers la fin de cette même année, le plan de cadrage pour sa conception fut rédigé. L'équipe de cette société a réalisé chronologiquement les travaux ci-dessous.

Installation de SIGIT et de ses serveurs

- . Installation du serveur de base de données,
- . Installation du serveur d'application,
- . Déploiement des applications,
- . Mise en place des procédures de sauvegarde et de restauration.

* **Dépôt des différents livrables de la phase.**

Formation de 40 agents à :

- . L'installation et déploiement du logiciel
- . Le paramétrage du logiciel
- . L'administration de la base des données du progiciel
- . L'exploitation des différents modules du progiciel
- . La mise en œuvre du plan de sauvegarde et de reprise
- . L'installation des mises à jour de l'éditeur
- . Langage de développement PL/QL
- . L'Oracle application développement Framework(ADF)
- . Architecture technique et fonctionnelle de la solution



Cérémonie de lancement de SIGIT et du Dispositif Digital



Le jeudi 4 juillet 2019, s'est déroulée à l'hôtel Golden Tulip, la cérémonie de lancement officiel de l'application métier SIGIT et du dispositif digital de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines. Cet événement qui avait pour thème « Modernisation, Digitalisation de l'AGID, Performances et Sécurisation des recettes », a été organisé sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur AZALI Assoumani, Président de l'Union des Comores et sous l'égide du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Monsieur SAID ALI Saïd Chayhane.

En plus de la présence du Chef de l'Etat et de la Première Dame, il a été honoré par une centaine de personnalités incluant des membres du gouvernement, des directeurs généraux d'institutions publiques et des opérateurs économiques, des responsables des organisations du secteur privé, des chefs d'entreprises et tout le personnel de l'AGID.

Migration des données de l'ancien système vers SIGIT

Après le lancement officiel, les données de l'ancien système ont été migrées vers le nouveau système SIGI.

Formation du personnel sur l'ensemble du territoire national

Une formation des utilisateurs et un approfondissement de la pratique et utilisation du logiciel SIGIT sur place concernant les sites DGE, DPME ET DRI NGAZIDJA furent effectués jusqu'à la fin du mois d'octobre 2019. Les modules dispensés sont :

- Présentation globale du progiciel
- Module référentiel
- Module contribuable
- Module obligation, procédures fiscales et droit d'enregistrement
- Module impôts et taxes sur les véhicules
- Module : Gestion de la documentation fiscale, propriété foncieret gestion commerciale
- Module : Analyse et synthèse
- Module service.

Opérationnalisation de SIGIT à travers les directions régionales

Au niveau des directions régionales, les modules suivants ont été mis en production :

- L'impôt et les taxes sur les véhicules (vignette, taxe diesel,.....)
- La gestion et le paiement de la patente, TPU, taxe d'assurance,...
- La gestion et le paiement des droits d'enregistrement (timbres, fonciers...)
- La gestion des dossiers des contribuables de la DRI.

De même, un déploiement général, durant le mois de novembre 2019, fut réalisé à travers les sites DGE et DPME des trois îles et la mise en production des modules suivants :

- L'immatriculation
- La gestion des déclarations
- La gestion des défaillances des obligations
- Le contrôle et le redressement
- La gestion de recours
- Le recouvrement
- Et toutes les éditions y afférentes.

Interfaçage entre SIGIT et SYDONIA World des Douanes Comoriennes



Le 22 octobre 2019, le Directeur Général de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID), Monsieur HAMADI Mohamed Sohir et celui de la Direction Générale des Douanes (DGD), Monsieur SOUEF Kamalidini, ont organisé, mutuellement avec leurs équipes informatiques respectives, une réunion de travail qui avait pour but, l'interfaçage entre le Système Intégré de Gestion des Impôts et Taxes (SIGIT) de l'AGID et celui des Douanes Comoriennes, SYDONIA Word.

Ce dernier qui a abouti à un protocole d'accord, après les travaux techniques effectués entre les deux équipes des deux institutions, permet des échanges automatiques d'informations et de documents fiscaux sur les importations et leurs importateurs ainsi que leurs situations fiscales.

Continuité de la performance et de la progression des recettes

Pour une prévision de 7 516 834 335 KMF, l'AGID a recouvré, durant l'année 2019, 6 140 374 312 KMF soit 81,69 % par rapport aux prévisions et 18,67% de variation positive par rapport à 2018.

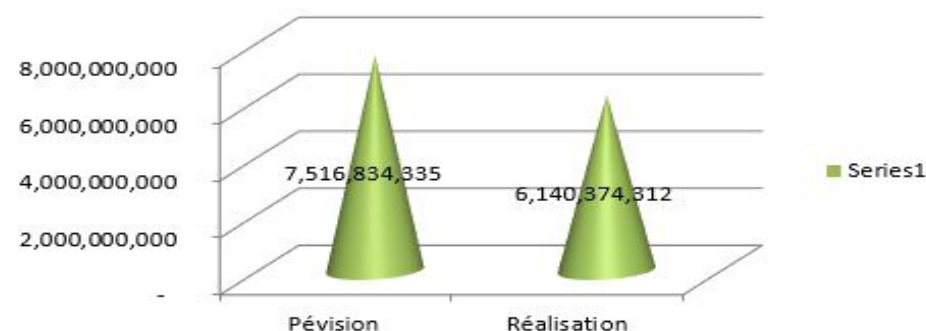
Cette performance est due aux recettes des taxes des Terminaisons d'Appels nouvellement comptabilisées au niveau de l'AGID ainsi qu'une variation positive de tous les impôts et taxes dus à une bonne application du Dispositif de Suivi des Contribuables (DISCO) et au meilleur recouvrement.

	NATURES D'IMPÔT	PREVISION	RÉALISATION 2019	TAUX
AGID PROPRE	TS	994 576 431	983 540 865	98,89
	TC	3 404 543 239	2 513 243 531	73,82
	IS	2 228 048 567	1 751 545 191	78,61
	IRVM	40 574 000	22 892 000	56,42
	TRE	308 500 000	193 259 959	62,65
	LDBA	20 250 000	14 575 000	71,98
	TA	491 342 098	611 871 500	124,53
	ARF*	29 000 000	49 446 266	170,50
TOTAL		7 516 834 335	6 140 374 312	81,69

*Autres Recettes Fiscales

recettes 2019

SITUATION DES RECETTES DE L'AGID PROPRE DE 2019

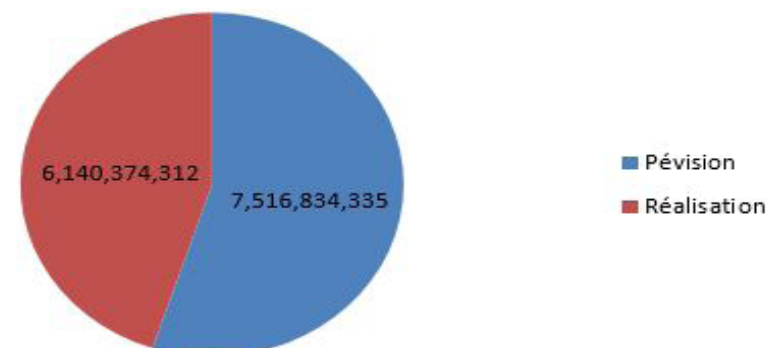


	NATURES D'IMPÔT	RÉALISATION 2018	RÉALISATION 2019	TAUX DE VARIATION
AGID PROPRE	TS	943 194 017	983 540 865	4,28
	TC	2 338 907 037	2 513 243 531	7,45
	IS	1 724 097 759	1 751 545 191	1,59
	IRVM	23 868 949	22 892 000	-4,09
	TRE	129 929 227	193 259 959	48,74
	LDBA	14 250 000	14 575 000	2,28
	TA		611 871 500	
	ARF*		49 446 266	
TOTAL		5 174 246 989	6 140 374 312	18,67

*Autres Recettes Fiscales

Comparaison des recettes 2018-2019

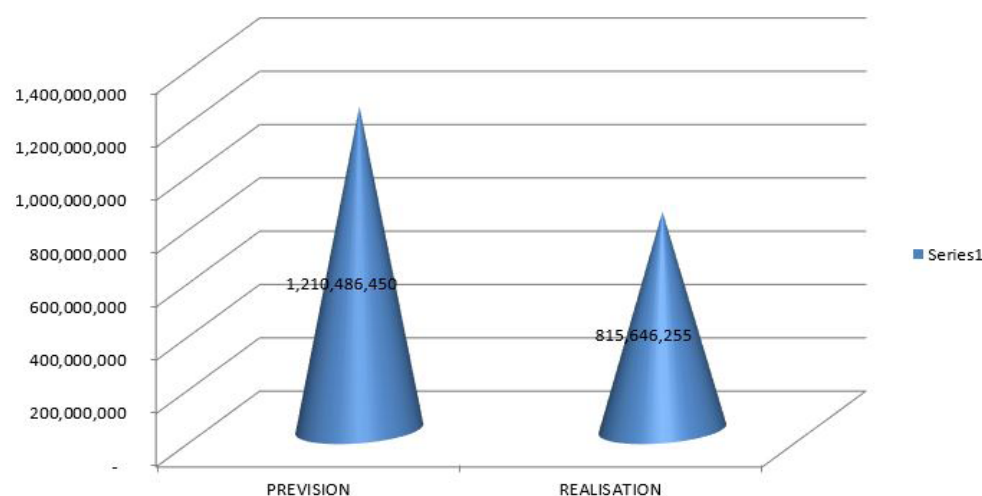
SITUATION DES RECETTES DE L'AGID PROPRE DE 2019



SITUATION DES RECETTES DE NGAZIDJA 2019

INTITULES	PREVISION	TOTAL REAL	TAUX
TPU	80,000,000	43,796,210	54.75
Impôts sur le Patrimoine	14,185,442	18,379,932	129.57
Patente d'exploitation	532,770,263	383,874,503	72.05
Vignette	39,603,364	108,118,071	273.00
Taxes diesel	162,575,226	153,503,000	94.42
Taxes sur les contrats d'assurance	16,296,696	0	0.00
Droits de timbres et d'enregistrement	101,373,717	56,447,750	55.68
Droits et frais Administratifs	28,854,545	30,626,197	106.14
Autres recettes fiscales	234,827,197	20,900,592	8.90
TOTAL	1,210,486,450	815,646,255	67.38

SITUATION DES RECETTES DE NGAZIDJA 2019

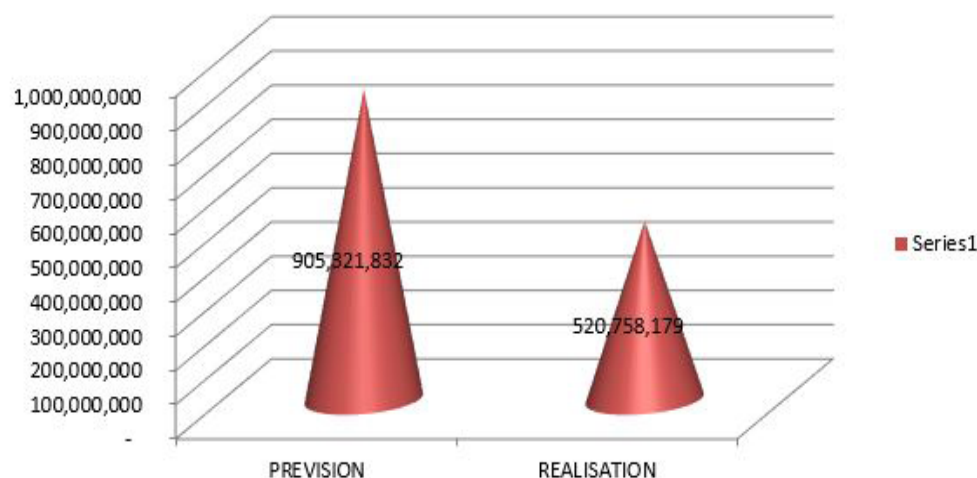


Pour une prévision de 1 210 486 450 KMF, l'île de Ngazidja a recouvré 815 646 255 KMF soit 67,38%. Ce faible Taux de recouvrement est dû au non-recouvrement des recettes des autres recettes Fiscales composées des recettes des taxes sur le Girofle et de la taxe sur la vanille.

SITUATION DES RECETTES DE NDZUANI 2019

INTITULES	PREVISION	TOTAL REAL	TAUX
TPU	22,570,399	14,981,200	66.38
Impôts sur le Patrimoine	5,100,000	3,603,000	70.65
Patente d'exploitation	233,741,800	141,496,070	60.54
Vignette	16,151,000	14,953,000	92.58
Taxes diesel	22,869,300	11,334,500	49.56
Taxes sur les contrats d'assurance et nuitées	3,650,000	633,500	17.36
Droits de timbres et d'enregistrement	33,189,333	12,550,375	37.81
Droits et frais Administratifs	5,550,000	7,293,818	131.42
Autres recettes fiscales	562,500,000	313,912,716	55.81
TOTAL	905,321,832	520,758,179	57.52

SITUATION DES RECETTES NDZUANI 2019



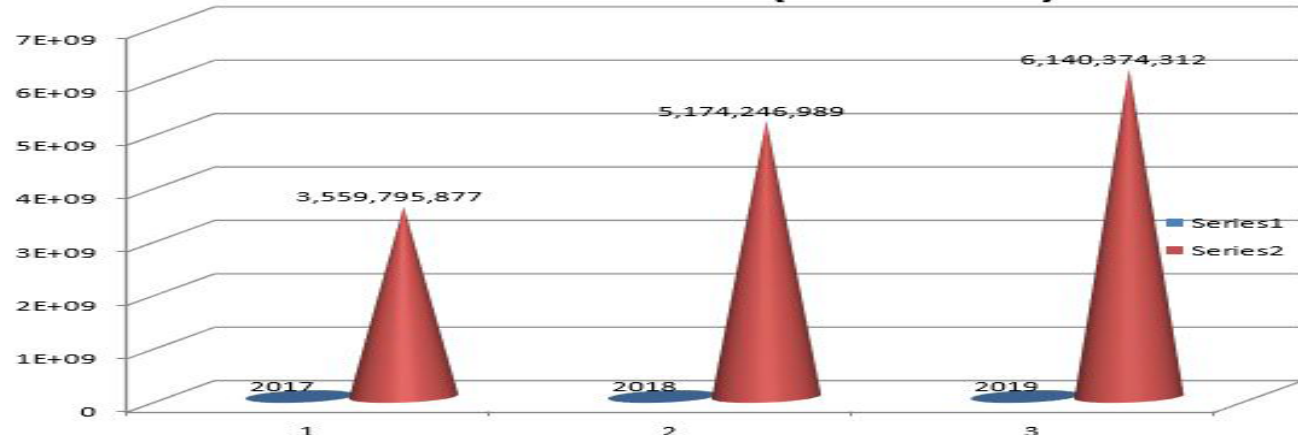
Pour une prévision de 905 321 832 KMF, l'île de Ndzuani a recouvré 520 758 179 KMF soit 57,5%. Ce faible taux est dû principalement à la diminution de recouvrement des taxes sur le girofle qui a baissé de 35 % par rapport à 2018.

Les raisons des performances de recettes de 2017 à 2019

Nous remarquons que les recettes continuent toujours d'augmenter depuis 2017. Les raisons de cette augmentation sont :

- . Les suivis fréquents des contribuables par les Gestionnaires des dossiers par l'application du dispositif du suivi des contribuables. Ce dispositif est composé des dates à suivre pour les relances des contribuables.
- . Un suivi régulier du service Recouvrement pour les défaillants
- . L'Assistance du FMI
- . Appui des nouveaux agents dans les relances en matière de la taxe de consommation et de la taxe sur les salaires
- . Elargissement de l'assiette fiscale par le reclassement des contribuables (Augmentation de la liste des contribuables) par rapport aux années précédentes par le transfert de la DPME à la DGE)

EVOLUTION DES RECETTES PROPRES (2017-2019)



Les reformes

A travers l'année 2019, des reformes phares de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines ont eu lieu, notamment les préparatifs pour la mise en place des caisses enregistreuses, l'établissement de dialogues avec les contribuables et les maires ainsi que l'unification entre la Direction Générale et les directions régionales.

Les échanges avec les organisations du secteur privé et les contribuables

Deux échanges d'informations successifs, en partenariat avec l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA) et la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CCIA) de la Grande Comore, ont eu lieu entre l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) et les contribuables, aux deux sièges de ces deux institutions, le 25 juillet 2019 et le 31 Août 2019.

Dans ces deux rencontres, le Directeur Général de l'AGID a tenu à informer les contribuables présents de la modernisation et la digitalisation de son institution, lancées officiellement le jeudi 4 juillet 2019 par Son Excellence AZALI Assoumani, Président de l'Union des Comores, au Golden Tulip ; ainsi que la mise en place en 2020 des caisses enregistreuses qui vont débiter par une cinquantaine de contribuables qui seront choisis pour une phase de pilotage.



Rencontre du Directeur Général de l'AGID avec les contribuables au siège de l'UCCIA, le 25 juillet 2019



Rencontre du Directeur Général de l'AGID avec les contribuables au siège de la CCIA Ngazidja , le 31 août 2019

Etablissement d'un dialogue avec les maires des Comores

Afin de soutenir la politique prônée par le Chef de l'Etat, SEM Azali Assoumani, devant conduire le pays à l'émergence à l'horizon 2030 et dans la perspective d'élargir les recettes fiscales, le Directeur Général de l'AGID a rencontré les maires des Communes de Ngazidja, le 19 septembre et le 27 novembre 2019.

La première rencontre qui avait pour ordre du jour le «rôle de la fiscalité dans la pratique de l'émergence de notre pays» avait pour but principal de présenter aux maires la panoplie d'impôts à mettre en place dans leurs communes respectives et de les sensibiliser sur le rôle qu'ils devront jouer afin d'assurer le relais auprès de la population.

La deuxième réunion, qui est une suite de la première, s'inscrivait dans la démarche conjointe pour la collecte des impôts à travers les sept régions de Ngazidja, qui devrait être effectuée avec les nouveaux maires qui seront élus en 2020.



Rencontre du Directeur Général de l'AGID avec les maires le 19 septembre et le 27 novembre 2019

« Il est important que chaque autorité prenne sa part de responsabilité en vue d'accompagner la politique d'émergence du Président Azali Assoumani. C'est pour cette raison que nous avons impliqué les maires dans la politique fiscale. Leur participation à la perception des impôts dans leurs communes va faciliter le travail de l'administration fiscale »

HAMADI Mohamed Sohir, Directeur Général de l'AGID

L'unification de l'AGID



Le Directeur Général et les Directeurs Régionaux de l'AGID après la Réunion du 24 décembre 2019 à Mohéli.



Le Directeur Général et les Directeurs Régionaux de l'AGID après la Réunion du 25 décembre 2019 à Anjouan

Le référendum constitutionnel de juillet 2018 a engendré des modifications dans l'organisation institutionnelle, parmi lesquelles, l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID).

Par conséquent, à l'initiative du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Monsieur SAÏD ALI Saïd Chayhane, le Directeur Général de l'AGID, Monsieur HAMADI Mohamed Soehir accompagné de ses Directeurs Régionaux, respectivement Monsieur YOUSOUF Ismail, de Ngazidja, Monsieur DJAANFAR Salim Allaoui, de Ndzuanani et Monsieur ALI Mouhamed Ahmed Bacar, Chef de Domaine et Conservateur, assurant l'intérim du Directeur Régional de Mwali ont effectué des tournées à Mohéli et à Anjouan le mardi et le mercredi 24 et 25 décembre 2019.

Ces deux réunions, qui ont vu la présence d'autorités de l'Union et des deux îles, de contribuables et du personnel de l'AGID de chaque île, avaient pour thème «Une Administration Fiscale Unifiée, Gage De Performances Fiscales et Voie vers L'émergence». Leur principal objectif était de rendre visible l'unification effective de cette institution.

Les formations

Durant l'année 2019, les formations au bénéfice de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines sont principalement au nombre de trois.

Une mission de l'AFRITAC Sud a dispensée une formation au personnel de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) de l'AGID.



Une mission de l'AFRITAC Sud, conduite par Monsieur THABO Michael, Conseiller Résident en administration fiscale, accompagné de Monsieur PENANJE Philip, Inspecteur Principal des Impôts et Expert en Administration fiscale et de deux interprètes, à savoir Madame Uwase et Monsieur Angelo, a séjourné dans notre pays durant le mois juillet 2019.

Elle a dispensé une formation à vingt-neuf membres du personnel de la DGE ainsi qu'à leurs collègues de Ndzuani et de Mwali. Ladite formation, présentée par Monsieur PENANJE Philip et dont l'intitulée est « Stratégies améliorées des services rendus aux contribuables », avait pour but l'incitation des contribuables de l'AGID à venir payer leurs impôts. Ceci sera possible par la mise en place d'un Bureau du Service aux Contribuables (BSC).

Dix agents de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines ont participé à une formation d'Audit Fiscal à Madagascar

Dix vérificateurs respectivement de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et de la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME) de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) ont participé du 5 au 16 août 2019 à un séminaire sur mesure, portant sur l'application des techniques d'audit afin d'améliorer les résultats des audits qui visera à combler les lacunes de capacités propres en Union des Comores et à Madagascar.

Cet atelier, constitué d'une formation modulaire et professionnelle fut organisé pour ces deux pays par le Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique Australe (AFRITAC Sud). Il avait pour objectif de renforcer la capacité des deux pays à détecter et à dissuader les contribuables de présenter des déclarations inexactes, de guider les agents sur les étapes détaillées à suivre pour vérifier les soldes déclarés dans les déclarations du contribuable, d'appliquer les connaissances acquises à la résolution de problèmes et d'études de cas et de porter sur les processus, les procédures, les étapes et les techniques de réalisation des audits.



Le Directeur Général et le Directeur des Grandes Entreprises de l'AGID et les 10 agents avant le départ vers Madagascar,



Photo de famille de l'atelier prise après la fin de la formation à l'hôtel Colbert de Tananarive, Madagascar,

Trente-cinq agents de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines formés sur le droit et la comptabilité de l'OHADA

Trente-cinq agents de l'Administration Générale des impôts et des domaines (AGID), incluant vingt-trois de Ngazidja, sept de l'île de Ndzuani et cinq de Mwali ont été formés et confirmés compétents en Droit et Comptabilité OHADA du 7 au 20 janvier 2020, au Centre Universitaire de Formation Permanent (CUFOP) de l'Université des Comores.

Cette formation, qui était prévue au mois de décembre 2019 est organisée par l'AGID, à l'initiative du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Monsieur SAID ALI Saïd Chayhane. Elle leur a permis de devenir Formateurs en Droit et Comptabilité OHADA, un titre qui va leur permettre de former, non seulement leurs collègues, mais aussi les contribuables, d'ici au plus tard décembre 2020, afin que l'administration fiscale puisse dès 2021 être sur la norme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires. Une remise de certificats par le Ministre a eu lieu au Retaj, le 20 janvier 2020.



RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'AGID EN COMPTABILITE OHADA
«Placer l'institution fiscale comorienne aux normes OHADA
est une garantie et une sécurité pour les investissements étrangers»

Du 7 au 21 Janvier 2020 à la Salle de Conférence de l'UCCIA

<http://agid.gouv.km> <facebook.com/agid.gouv.km> YouTube: AGID TV



Les autorités de l'AGID avec les 35 agent après lors de la cérémonie de lancement de la formation



Le Directeur Général de l'AGID, HAMADI Mohamed Sohir avec des lauréat de la formation



Les autorités de l'AGID avec les 35 agent après le lancement de la formation le 7 Janvier



Photo de famille après la remise des certificats aux 35 participants, le 20 janvier 2020



Les 35 agents de l'AGID, lauréats de la formation avec leurs certificats

**SUPPORTS DE COMMUNICATION MIS EN PLACE ET ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES
DE JUIN 2017 A DECEMBRE 2019**

PÉRIODES	INTERNES		EXTERNES	LES DEUX
	Classiques	Numériques	Numériques	
DE JUIN A DECEMBRE 2017		Création du Webmail http://webmail.agid.gouv.km	Création du site web http://agid.gouv.km	Création du papier entête officiel
		Création de près de 30 adresses e-mails pour des responsables de l'AGID	Création de la page officielle Twitter http://twitter.com/agidcomores	Création d'un flyer sur l'Agenda Fiscal
2018	Mise à jour du logo de l'AGID			Mise à jour du papier-entête officiel
	Création de la Charte Graphique			
	Mise en place des Conseils de Direction			

PÉRIODES	INTERNES		EXTERNES	LES DEUX
	Classiques	Numériques	Classiques	
2019	Création de quatre annuaires des adresses e-mails, dont un pour la Direction Générale et trois pour les directions régionales de Nagzidja, Ndzواني et Mwali	Généralisation de l'utilisation de la messagerie électronique à travers tous les sites de l'AGID	Création du dépliant « MODERNISATION, DIGITALISATION DE L'AGID, PERFORMANCES ET SECURISATION DES RECETTES »	Cartes de visite standards et harmonisées pour tous les responsables de l'AGID
	Création de nouveaux badges professionnelles pour la Direction Générale et la Direction Régionale de Ngazidja		Création de deux rolls up pour la cérémonie de lancement de l'application métier SIGIT et du Dispositif Digital intitulée « MODERNISATION, DIGITALISATION DE L'AGID, PERFORMANCES ET SECURISATION DES RECETTES »	Six Rolls up pour la Direction Générale, et les Direction Régionales de Ndzواني et de Mwali en raison de deux rolls up par entité.
			Création d'une bannière de 500 cm / 150 cm sur la cérémonie	Création de 291 adresses e-mails à travers tous les sites.

EQUIPE DE REDACTION

Directeur de la publication
HAMADI Mohamed Sohir
Directeur Général de l'AGID

Chef de projet,
Conception Graphique,
Montage et réalisation technique
FOUAD Mohamed
Consultant, Responsable Communication

Rédacteur en Chef
FOUAD Mohamed

Coordinateur de la rédaction & suivi
FOUAD Mohamed

Rédacteurs

HAMIDA Hassani
Assistante Technique du Directeur Général
Contrôleur des impôts

MOHAMED Soidiki
Chef de Gestion

ABDOU LATTUF Moissuli
Adjoint Chef
Brigade de Vérification Nationale

Relecture et Correction
Ambassadeur AHAMADA Hamadi

Ont collaboré dans ce rapport
MOEZE Mlatame
Chef du Service Informatique

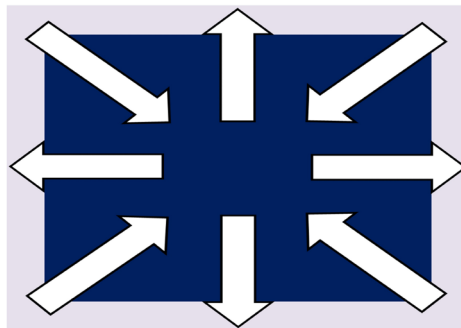
ABDOU SOIMADOU Laguera
Comptable Centralisateur

Crédits photos
AGID

Edité par l'Administration Générale des Impôts et des Domaines
Imprimé par Compeninst
Rapport d'activité de l'AGID de Juin 2017 à Décembre 2019

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur.

Administration Générale des Impôts et des Domaines
Place de l'indépendance
BP 865
Moroni, Union des Comores
Tél: +269 764 41 08
Email: agid@agid.gouv.km
Facebook: <http://facebook.com/agid.gouv.km>
Twitter: <http://twitter.com/agidcomores>
YouTube: AGID TV



www.agid.gouv.km



**RAPPORT D'ACTIVITES
DE JUIN 2017 A DECEMBRE 2019**



**LA TELEDECLARATION DE L'AGID
DISPONIBLE EN 2020 SUR
www.agid.gouv.km**